



Ce qu'il faut savoir avant de travailler avec

GEMM Conseil

(En date du 29/03/2024)

- Carte d'identité
 - Accompagnement, Formation et Conseil
 - Fondée en 2017 à Paris
 - SAS au capital de 5 000 €
 - RCS Paris B 824 875 280 - Code NAF 7022 Z
 - Enregistrée sous le numéro 1175559675 auprès du préfet d'IDF
 - Datadocké
 - Certifié Qualiopi le 16 juin 2021 pour les actions de formation

- Prérequis
 - Il n'existe pas de préalable nécessaire ou indispensable pour participer à une formation délivrée par GEMM Conseil,
 - Parfois, pour certains types de programmes (*notamment intra*), la tenue d'un poste, d'une responsabilité, d'un rôle ou d'une fonction ou encore l'appartenance à une équipe pourra être conseillé,

- Objectifs
 - Les prestations délivrées par GEMM Conseil visent à améliorer les pratiques comportementales des personnes participantes,
 - Grâce à une meilleure conscience de soi et des autres, la communication de chaque personne participante gagnera en efficacité,
 - Les principaux champs d'application sont le Leadership, le Management, la Vente, la Négociation, la Communication orale, la Synergie au sein d'une équipe, la Relation clientèle...

- Durée
 - Les prestations de GEMM Conseil sont « à la carte » en termes de durée, car elles sont construites en fonction de la demande et d'une attente exprimée,
 - Cependant, il est possible de dire qu'une durée minimum de prestation est d'une (1) heure et qu'un parcours complet ne dépassera probablement pas dix (10) journées



- Modalités
 - GEMM Conseil conçoit ses prestations en respectant les étapes suivantes :
 - Réception et écoute du besoin initial formulé
 - Cadrage de la demande
 - Quelle est l'état actuel réel
 - Quelle est la situation future désirée
 - Conception du parcours pédagogique
 - Présentation au demandeur et/ou aux personnes participantes
 - Ajustement éventuel du contenu du parcours
 - Engagement contractuel
 - Information/Invitation aux personnes participantes
 - Détermination d'un objectif individuel avec chaque participant
 - Dispense de la prestation / formation
 - Sélection des outils permettant l'évaluation de la montée en compétence des stagiaires
 - Évaluation à chaud
 - Évaluation à froid
 - Une restitution avec le demandeur est organisée afin de comparer les résultats avec les objectifs et d'analyser la nouvelle situation,
- Délais d'accès
 - Entre la 1ère expression du besoin et la présentation d'une solution, il faut prévoir environ 2 semaines,
 - Entre la date de l'engagement contractuel et le démarrage du parcours, il faut prévoir environ 3 semaines,
 - Entre la fin du parcours et l'analyse à froid, il faut prévoir environ 4 semaines,
- Tarifs
 - Les tarifs pratiqués par GEMM Conseil sont :
 - 2 800 € HT par jour pour les prestations présentiels
 - Formation,
 - Accompagnement,
 - Coaching,
 - Facilitation,
 - 1 400 € HT par jour pour les prestations de préparation



- Pour des prestations ponctuelles le rapport se fait sur la base de 7 heures par journée soit 400 € HT par heure pour les prestations présentes et 200 € HT par heure pour les prestations de préparation,
- Contacts
 - Les contacts avec GEMM Conseil se font par les moyens de communication suivants :
 - Téléphone de GréGoire Gatbois (GSM : 06 31 57 75 76)
 - Téléphone de Carine Claude (GSM : 06 48 47 59 58)
 - Site internet (www.gemmconseil.fr)
 - Adresses mail (contact@gemmconseil.fr et carine@gemmconseil.fr et greg@gemmconseil.fr)
 - Pages Linkedin de GréGoire Gatbois, de Carine Claude et de GEMM Conseil
 - Lorsqu'une prestation ou un parcours démarre, des moyens de contacts supplémentaires sont envisagés avec l'entreprise et les personnes participantes (WhatsApp, Slack, Trello,...)
- Modalités pédagogiques
 - La méthode pédagogique repose sur le déroulé des étapes suivantes, permettant de passer du « Savoir » au « Faire » :
 - Sensibilisation : Icebreaker, débat d'introduction, collecte d'exemples, quizz, ...
 - Activation : exercices, jeux de rôle, mises en situation, ...
 - Compréhension : débriefing avec le groupe/consultant
 - Appropriation : nouveaux exercices d'entraînement
 - Décision : ce que le stagiaire garde avec lui
 - Visualisation : projection / plan d'action
 - Le mode d'organisation séquentiel (alternance Formation/Mise en application) est une modalité pédagogique d'adaptation permettant un travail sur la base du « retour d'expérience » lors des sessions suivantes,
 - Aussi le feed-back collecté à chaud par le formateur permet, si besoin, d'adapter le contenu et la méthode d'une session à l'autre en accord avec le donneur d'ordre,
- Évaluation
 - Nous mesurons les résultats de nos interventions en 2 temps,



- « A chaud » à l'issue immédiate de la prestation via un questionnaire imprimé
 - « A froid » entre un et six mois après la fin de la prestation, à l'aide d'un questionnaire plus qualitatif, collecté par mail :
 - Qu'avez-vous retenu ?
 - Qu'utilisez-vous ?
 - Quels progrès vous reste-t-il à accomplir ?
- Accessibilité aux personnes handicapées
 - GEMM Conseil accompagne tous ses bénéficiaires en situation de handicap,
 - Signalez-nous les situations de PSH afin que nous puissions identifier les adaptations nécessaires et possibles pour la conduite de la prestation,
 - En amont de la formation, nous pourrions analyser les aides et les moyens de compensation selon les cas,
 - Nous apportons une attention particulière aux choix des locaux afin qu'ils soient accessibles aux personnes à mobilité réduite,